

ANALYSE 2010

Réévaluer la valeur ajoutée de l'OTAN



Publié avec le soutien de la Communauté française

Réévaluer la valeur ajoutée de l'OTAN

Le 4 avril 1949 était signé à Washington le Traité de l'Atlantique Nord. Les Etats signataires y réaffirmaient leur foi dans les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et leur désir de vivre en paix avec tous les peuples et tous les gouvernements. À l'heure où les pays membres négocient un nouveau concept stratégique, il convient de faire le bilan de la valeur ajoutée de l'OTAN pour les pays européens.

Évolution des missions de l'Alliance

Lancée au lendemain de la Seconde guerre mondiale, l'OTAN avait pour vocation initiale d'empêcher la résurgence des ambitions impérialistes allemandes mais surtout de lutter contre les ambitions de conquêtes soviétiques. Ces deux craintes apaisées après 1989, on aurait pu s'attendre à une dissolution de l'organisation comme cela a été le cas pour le Pacte de Varsovie. Pourtant, il n'en fut rien. Au contraire, l'OTAN s'agrandit et élargit son champ d'action.

D'alliance défensive qu'elle était, l'OTAN entame une mutation progressive. En 1992, les ministres des affaires étrangères de l'organisation réunis à Bruxelles déclaraient que l'Alliance était prête à soutenir les opérations de maintien de la paix de l'ONU. Cinq ans plus tard, les mêmes ministres définissent la gestion des conflits comme tâche fondamentale.

Cette évolution sémantique peut paraître anecdotique mais traduit un réel changement des missions assignées à l'OTAN. Marqués par le conflit yougoslave, les pays membres tentent de s'affranchir de l'article 6 du Traité de Washington qui limitait l'application de la clause de défense collective aux cas d'attaques sur le territoire des états membres ou contre leurs forces armées.

En abandonnant le principe de la défense d'un territoire, l'OTAN passe dans le domaine de la défense des intérêts de ses membres. Désormais, la liste des menaces permettant d'activer la clause de « défense collective » paraît infinie : prolifération nucléaire, terrorisme, rivalités ethniques et religieuses, approvisionnement énergétique, évolution démographique et même réchauffement planétaire. Contourner le fameux article 6 n'est plus qu'une question de procédure.

La guerre chaotique que mène actuellement l'OTAN en Afghanistan est la première des interventions que l'Alliance mène à ce titre. S'y mêlent des objectifs obscurs de lutte contre le terrorisme, des intérêts économiques des pays de l'Alliance et des considérations géopolitiques.

Aujourd'hui, les ministres des affaires étrangères de l'Organisation envisagent de faire évoluer à nouveau ses missions. L'OTAN devrait renforcer, à l'occasion d'un sommet prévu à Lisbonne en novembre 2010, sa capacité à intervenir en dehors de son territoire. D'exceptionnelle à partir de 1999, cette capacité deviendrait la règle. L'Otan pourrait ainsi s'arroger alors le droit d'intervenir aux quatre coins du globe et s'attribuer le rôle de gendarme au service de ceux qui la commanditent.

Il semblerait également que l'OTAN ambitionne de se doter d'« une organisation plus légère, réactive sur le plan décisionnel, plus efficace et efficiente ». Cette réforme passerait notamment, selon M. Rasmussen, par l'institutionnalisation d'un financement commun. Ainsi,

les Etats pourraient marquer leur opposition à une éventuelle intervention, mais y participeraient de facto financièrement.

Parallèlement à l'évolution de ses missions, l'OTAN entame un élargissement sans précédent en Europe. Dix pays de l'Europe de l'Est rejoignent l'Alliance. En 2010, à l'aube de cette réforme fondamentale, 21 des États membres de l'Union européenne sont membres de l'OTAN, 6 ne le sont pas (Irlande, Autriche, Finlande, Suède, Malte, Chypre), tandis que 5 pays du continent européen sont membres de l'OTAN sans être membres de l'UE (Norvège, Islande, Turquie, Croatie, Albanie). Au total, l'OTAN comprend 26 États européens (en comptant la Turquie).

Reprendre son destin en main

Malgré leur poids au sein de l'Alliance, les pays membres de l'Union européenne ne semblent pas y avoir une grande influence. Leurs valeurs et intérêts géostratégiques n'y sont en effet que peu représentés. L'OTAN jouit d'ailleurs d'une réputation très contrastée parmi les opinions publiques européennes.

Tirillés entre les plus proches alliés de Washington au premier rang desquels on retrouve Londres et Rome et ceux qui favorisent une politique d'autonomie face à la puissance américaine, les membres du Conseil de l'Union européenne ne semblent pas être en mesure de faire un choix clair.

En 1991, le Traité de Maastricht ouvrait la porte à une défense européenne. Vingt ans après, des avancées réelles ont eu lieu sur ce terrain. Une quinzaine de missions, principalement civiles, sont actuellement menées sur de nombreux terrains. Le récent investissement de l'Union européenne dans la lutte contre la piraterie démontre sa capacité à imposer son leadership militaire sur un théâtre d'opérations d'enjeu mondial. Même si l'efficacité de cette mission reste à démontrer, on ne peut que saluer la performance d'une Union qui a ici coiffé au poteau aussi bien l'Alliance atlantique que son partenaire américain.

Ce succès n'occulte cependant pas les obstacles que doivent franchir les Européens pour mettre sur pied leur défense commune. Le premier d'entre eux semble être leur indécision. Union et OTAN jouent au jeu du chat et de la souris. On parle d'« approches différentes mais complémentaires », de « coopération stratégique », etc. On ne peut pourtant pas nier les risques de concurrence et de double emploi. Les récents développements de l'Europe de la défense ne font que renforcer ce risque. Il est temps pour l'Union européenne de prendre le dossier en main et d'amener les Européens à faire un choix. Elle ne peut plus nier le nécessaire débat au niveau européen sur le sujet.

Les intérêts défendus par l'OTAN ne sont pas toujours ceux des Européens. Parfois même, l'action de l'OTAN dessert celle des Européens. Plusieurs considérations nous poussent à avancer cette conclusion :

1) Les guerres menées ces dernières années par les Etats-Unis ont sérieusement entamé leur suprématie mondiale. La crise financière qui a balayé le monde a par ailleurs laissé les finances américaines dans un état lamentable. Par opposition, de nouvelles puissances émergent en Orient ou dans le Sud. L'Union doit sérieusement réévaluer son partenariat privilégié avec Washington. L'émergence d'un monde multipolaire semble inévitable et le temps semble venu pour les Européens de s'affranchir de la tutelle américaine. D'autres alliances doivent être nouées avec le Brésil, la Russie, l'Inde ou la Chine. L'omniprésence de l'OTAN en Europe est un obstacle à ces alliances. **L'Europe doit donc faire le choix de plus d'autonomie.**

2) L'Union s'appuie traditionnellement sur une vision de la sécurité collective plus large que celle de l'OTAN. Combinant des instruments civil et militaire, les Européens entendent

aborder les dimensions globales du conflit. Ils refusent la logique manichéenne « ami/ennemi » pour lui préférer celle du « plus sûr dans un monde meilleur ». Les perspectives d'élargissement et la politique de voisinage de l'UE sont les meilleurs exemples de la réussite de cet idéal. La politique agressive menée par l'OTAN sous l'impulsion des Etats-Unis, notamment en Afghanistan, s'oppose à cette vision. La suivre nous oblige à trahir nos idéaux, la tradition pacifiste qui anime l'Europe depuis 65 ans et nous expose aux risques de devoir subir des représailles. **L'Europe doit donc adopter une politique plus défensive.**

3) Il serait insupportable aux Européens d'apprendre que les Russes ou les Chinois interviennent militairement en Afrique ou en Amérique latine. C'est pourtant ce que fait l'OTAN en Afghanistan et ce que le nouveau concept stratégique s'apprête à normaliser. Un jour ou l'autre, on demandera des comptes à l'Europe pour sa participation à ces guerres menées à l'autre bout du monde pour des raisons qui restent encore obscures. **L'Europe doit donc développer une défense uniquement territoriale.**

Un choix s'impose donc aux Européens. Ce choix, c'est de reprendre leur liberté en main, c'est d'affirmer la supériorité totale de la Charte de l'ONU et de procéder à la dénucléarisation de leur continent.

Nous n'appelons pas ici à la suppression de l'OTAN ni même à la fin du partenariat euro-atlantique. Au contraire, l'Alliance pourrait devenir un forum de consultations transatlantiques tout en étant progressivement démantelée militairement. Cette perspective n'est-elle pas plus enviable que celle qu'on nous offre aujourd'hui ?

Nicolas Bossut,
Secrétaire général de Pax Christi Wallonie-Bruxelles,
Septembre 2010.

Nous ne voulons pas non plus signer un blanc-seing pour le développement d'une Europe de la défense. Cependant, dans l'état actuel des choses, elle nous semble constituer un moindre mal. En effet, contrairement à l'OTAN, l'Union dispose d'un Parlement ainsi qu'une série de garde-fous qui assurent aux citoyens un contrôle démocratique minimum. Cette seule raison justifie notre soutien à une Europe qui pourrait devenir un réel acteur de paix dans un monde futur.